



## Plainte pour vol de sac à main .

Par wifi, le **30/10/2008 à 20:54**

Lundi 27/10 en sortant de mon travail à la pause de midi j'ai constaté que l'on avait crocheté la serrure de ma voiture et pris mon sac à main à l'intérieur . Dans le sac à main il y avait tous mes papiers mon chéquier des clés etc. . J'ai fait le 17 et l'on m'a dit de me déplacer au commissariat pour porter plainte . Là je n'ai pas put porter plainte parce qu'il fallait justifier de mon identité . Un serrurier m'ouvre la porte de chez moi je prends le livret de famille fille au commissariat où l'on me dit que l'on n'a pas le temps de prendre ma plainte et de revenir demain 8h . Le lendemain 8h j'y retourne une personne vient me voir et me demande pourquoi je ne suis pas venue hier ? Je lui explique l'affaire il s'exclame "moi aussi j'ai pas le temps, il fallait l'envoyer à la gendarmerie, on manque d'effectif " puis il part . Finalement quelqu'un me reçoit s'excuse de l'attitude de son collègue me demande le numéros de la carte volée et du chéquier je lui réponds qu'à la poste on ne me les a pas donné car, il fallait la feuille jaune du commissariat pour justifier de mon identité le livret de famille ne suffisait pas et cette feuille jaune je ne pouvais pas l'avoir sans numéros de plainte . Le policier me dit qu'il faut que je revienne avec pour un complément de plainte . je pars à la poste on me donne le n° de carte mais, pas du chéquier inconnu d'eux et de moi-même d'ailleurs on me dit que je n'ai pas à communiquer mes n° de chèques et carte volés à la police, je le fais quand même et explique en passant avec un autre policier pourquoi je n'ai pas les numéros de chèques volés, il ne comprend pas et me dit de revenir avec pour un complément de plainte . je m'énerve et m'en vais puis téléphone à mon centre financier qui me confirme le fait que la police n'a pas à savoir ses numéros . Alors, voilà mes questions est-ce que c'est normal de subir tout ça pour porter plainte ? Est-ce qu'il faut donner ou pas ces numéros de carte et de chéquier ? Et si oui pourquoi la banque postale considère-t-elle cela comme anormal ?

Par wifi, le **03/11/2008 à 20:53**

Bonsoir LaurernrnMes papiers étaient dans mon sac à mains dans la voiture, mais mon livret de famille était chez moi . Et la raison pour laquelle je laisse mon sac dans ma voiture c'est parce qu'il y a des vestiaires mais, pas de casiers sur mon lieu de travail donc j'avais peur que l'on me vole . Ensuite si j'ai mon chéquier avec moi c'est parce que je fais souvent des courses après le travail . Enfin je suis rentrée chez moi grâce à un serrurier car, mes clés de maisons étaient dans mon sac . Je voudrais rajouter de plus que je suis passée à la poste après être rentrée chez moi donc avec en ma possession le livret de famille et mes relevés de compte . J'ai speedé le lundi après-midi et le mardi matin pour perdre le moins de temps de travail possible et je trouve que toute cette paperasse à faire est ridicule car de plus c'est une plainte qui n'aboutira à rien . On devrait pouvoir tout faire par ordinateur pour gagner du temps et ne pas surcharger les commissariats et les gendarmeries .rnrnP . S . : J'habite une petite ville de campagne où l'on n'est pas très méfiant pas mal de gens laisse leurs sacs dans leurs voitures .

Par **wifi**, le **03/11/2008 à 21:45**

Re bonsoirrnJe redonne un complément d'informations car, mon histoire est claire pour moi mais, pas pour ceux qui la lisent . Après avoir été volée j'ai été au commissariat pour porter plainte et l'on m'a demandé de justifier de mon identité . J'ai expliqué que je n'avais plus de papier à part mon livret de famille se trouvant à mon domicile heureusement d'ailleurs . Malheureusement les clés de mon domicile étaient dans mon sac donc pour rentrer chez moi j'ai dû faire appel à un serrurier . J'ai l'impression que toute cette procédure c'est du foutage de gueule, avec l'immatriculation de mon véhicule la police peut très bien connaître mon identité . De plus la poste aurait pu me faire de suite ma déclaration de vol j'y suis allée avec tous mes relevés de compte, ma carte de retrait est banale c'est une carte gratuite qui ne me permet que de retirer au DAB de la poste et mon chéquier je ne connaissais pas ses numéros d'ailleurs la poste considère que je n'ai pas à donner tous ces renseignements à la police . C'est une histoire de fou on vit dans un pays de fous .

Par **citoyenalpha**, le **04/11/2008 à 16:51**

BonjourrnPremière étapernfaire opposition à vos moyens de paiement.rnPour les CB un numéro de tel est disponible. Pour les chèques lettre recommandée avec accusé de réception.rnrnDeuxième étapernsignalez le vol de papier. Rendez vous au commissariat afin de déclarer le vol de vos papiers. Remise de la "feuille jaune".rnrnTroisième étape rnrapportez plainte contre X. Pour porter plainte pour vol, munissez vous du volet jaune de déclaration de vol de vos papiers d'identité. rnQuatrième étape rnfaîtes jouer votre assurance bancaire contre le vol si vous en avez souscrites une. rnUn complément de plainte ne signifie pas que votre plainte n'a pas été prise en compte. Il consiste à apporter des informations complémentaires à l'appui de votre plainte afin d'éviter le classement sans suite faute d'élément. rnLe premier dépôt de plainte suffit à mettre en oeuvre l'assurance bancaire si vous en avez souscrites une.rnrnLa police peut en effet vous demander de fournir les n° de votre carte de crédit et de vos chèques. Il est bien entendu qu'une opposition doit avant tout avoir été formée sur ces moyens de paiement. Cette demande a été formulé afin de faciliter les investigations à mener. Une demande peut être formulée auprès de la Poste afin de savoir si votre carte n° XXXX et surtout un chèque n° XXXX a été utilisée.rnrnEn cas de refus de

prendre votre plainte par un agent de police précisez qu'en cas de refus vous serez "contraint" de le signaler au procureur de la République ainsi qu'au commissaire en charge. Prenez note de son numéro de matricule ou de son nom.rnrnrnAttention vous ne devez pas confondre la personne au guichet et le conseiller financier.rnrnrnEn effet la personne au guichet n'est pas un conseiller financier. Les actions possible par le guichetier sont basiques. rnrnrnPar conséquent il convient de prendre rendez vous avec le conseiller financier afin d'obtenir les informations nécessaires ou de contacter par le biais d'internet ou du téléphone le centre financier. rnrnrnIl est normal que votre banque vous avertisse de ne pas fournir les n° de vos moyens de paiement sans qu'une opposition soit enregistrée. En cas d'opposition formulée et qui plus est pour le besoin d'une enquête l'avertissement est inutile (sûrement un réflexe).rnrnrnRestant à votre disposition

Par **vivi**, le **01/12/2010** à **11:52**

Bonjour,rnrnrnJe me suis fais voler mon sac également au matin vers 9h30, il y a 2 jours et comme vous la police à refuser de prendre ma plainte, on me demandait de fournir le numéro du chéquier, le nombre de chèques volés, le numéro de ma carte bancaire et bien sur comme cela s'est produit un lundi les banques sont toutes fermées....rnrnrnAprès avoir fait opposition par téléphone, je suis retournée pas moins de 3 fois au commissariat, on m'a littéralement envoyé baladé. Ce n'ai que plus tard dans l'après midi, je suis allée à la permanence du lieu au je réside, que l'officier à qui j'ai eu a faire ma remis un papier jaune afin que je puisse au moins circuler en voiture sans avoir à justifier de l'absence de mon permis.rnrnrnTout au long de cette journée d'enfer, chaque personne rencontrée de la police, n'a fait que de me dire que mon sac referait surface et que seul ce qui intéressait les voleurs était l'argent liquide. Mon sentiment alors était que cela ne les intéressait pas de courir après les voleurs, alors que le vol c'est passé dans un centre commercial avec caméra...; je reste convaincu, que les forces de l'ordre se fiche pas mal de ce genre de délit.rnrnrnEffectivement mon sac à refaire surface dans la soiré, me manquait que mon portable et le contenu de mon porte monnaie, environ 3 euros, puisque je suis quelqu'un qui n'a jamais plus de 10 euros sur moi par prudence...La encore j'ai affaire à une personne qui m'a fait carrément fait de l'ironie, en me disant que j'avais égaré mon sac ! je me suis insurgé de ce comportement car au delà du vol d'un simple sac, il y a l'acte en soit.... un sentiment de violation de vie, de chose très intime, je n'ai même pas porté plainte pour mon portable, tant je suis convaincu que cela n'aurait servi à rien....j'ai été victime et j'ai été traité comme une personne qui à manqué de vigilance, de quoi vous faire culpabilisé, en conclusion je ne crois absolument pas en la justice. A croire que l'rnon encourage ce genre de pratique....rn[fluo]UN DERNIER MOT MESDAMES ET MESDEMOISELLES FAITE TRES ATTENTION A VOTRE SAC. ON NE PEUT QUE COMPTER QUE SUR SOIT MEME[/fluo]rn[s]ET UN GRAND MERCI A LA PERSONNE QUI A RAPPORTER MON SAC [/s]

Par **mimi493**, le **01/12/2010** à **14:20**

attention, vérifiezrn- qu'il ne manque pas des chèques au milieu du chéquiernrn- si vous aviez des clefs dans le sac, changez les serruresrnrnrnet pour tout le monde : si on vous vole votre sac, et que quelques heures après un commissariat ou toute autre personne vous appelle pour vous dire qu'on l'a retrouvé assez loin de chez vous, faites attention, c'est une manière

de s'assurer que vous êtes loin de chez vous. Envoyez quelqu'un chez vous pour veiller à ce que personne n'entre chez vous.